

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Monsieur le Maire sortant, François LEJEUNE, ouvre la séance à 18h30 en présence de Martine SADIER, Vincent COULMIER, Quitterie HOUDARD, Mathieu CRETE, Brigitte PINOT-CHEVAUCHET, Victor CHARLOT, Violette MICHEL, Sébastien LAPIERRE, Astrid LEZER, Laurent CANON, Sandra HERMANT, Thierry MARIEL, Karine TARUFFI, Quentin PINEL, et Pascale BOUCHÉ, secrétaire de mairie.

Aucun absent.

Violette MICHEL est nommée secrétaire de séance.

Après approbation par l'assemblée, signature est faite par Monsieur le Maire et le secrétaire de séance du précédent PV, l'ordre du jour est abordé.

1 – Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée pour l'élection du Maire. Les quinze conseillers étant présents, la condition de quorum est remplie. Suite au premier tour de scrutin, Monsieur François LEJEUNE a reçu quinze votes, et a été élu Maire.

2 – Le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des adjoints au Maire. Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Moussy est de quinze, le nombre des adjoints au Maire ne peut dépasser quatre. Monsieur le Maire a proposé de créer trois postes d'adjoints au Maire, proposition adoptée par le conseil municipal. Suite au premier tour de scrutin, Monsieur Vincent COULMIER, Madame Martine SADIER, et Monsieur Mathieu CRETE ont été élus adjoints au Maire.

3 – Monsieur le Maire a lu à l'ensemble du conseil municipal la Charte de l'Elu Local.

4 – Questions diverses :

- Monsieur le Maire a informé le conseil municipal que les travaux vont reprendre dans la rue du 11 Novembre, rue de la République, place Léon Bourgeois, et place de la Paix. Le planning prévisionnel des travaux est le suivant :
Début des opérations le mardi 7 avril 2026 : sondages sur l'emprise des travaux
Phase A : rue du 11 Novembre : du 15 avril au 15 mai 2026
Phase B : rue de la République/place Léon Bourgeois : du 18 mai au 5 juin 2026
Phase C : place de la Paix : du 8 juin au 10 juillet 2026

Plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Violette MICHEL



François LEJEUNE

